



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 63

PREMIÈRE SESSION, QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

DIX HEURES

M^{me} KENNEDY propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 207 — *Loi sur le Mois du patrimoine islamique (modification de la Loi sur les journées, les semaines et les mois commémoratifs)/The Islamic Heritage Month Act (Commemoration of Days, Weeks and Months Act Amended)* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

M^{me} KENNEDY et M. LAGASSÉ interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M. OXENHAM propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 208 — *Loi sur la Journée de visibilité bispirituelle et transgenre (modification de la Loi sur les journées, les semaines et les mois commémoratifs)/The Two-Spirit and Transgender Day of Visibility Act (Commemoration of Days, Weeks and Months Act Amended)* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

MM. OXENHAM et BEREZA interviennent.

La motion est mise aux voix. Conformément au paragraphe 24(7) du *Règlement*, le vote est reporté au jeudi 30 mai 2024 à 11 h 55.

M^{me} CHEN propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 212 — *Loi sur le Mois du patrimoine asiatique (modification de la Loi sur les journées, les semaines et les mois commémoratifs)/The Asian Heritage Month Act (Commemoration of Days, Weeks and Months Act Amended)* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

M^{me} CHEN et M. LAGASSÉ interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M. LOISELLE propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 300 — *Loi modifiant la Loi sur la Fondation dénommée « The Winnipeg Foundation »/The Winnipeg Foundation Amendment Act.*

Il s'élève un débat.

M. LOISELLE intervient.

MM. JACKSON et MOROZ, M^{me} HIEBERT ainsi que M. PIWNIUK posent des questions au député.

Le débat se poursuit.

M. JACKSON exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

L'Assemblée convient à l'unanimité de revenir sur sa décision concernant l'approbation et la troisième lecture du projet de loi 207 et de considérer ce projet comme ayant été adopté à l'unanimité.

M. MOYES présente la proposition suivante :

Proposition n° 18 : Appui du programme universel de nutrition du gouvernement provincial

Attendu :

que le gouvernement provincial fait des investissements essentiels pour soutenir l'éducation et l'abordabilité au profit des familles et des enfants du Manitoba;

que le précédent gouvernement provincial progressiste-conservateur n'a pas réussi à élaborer une stratégie globale de lutte contre la pauvreté pour s'attaquer aux taux élevés de pauvreté chez les enfants et les familles du Manitoba;

que les familles du Manitoba peinent à payer leurs factures et à se nourrir;

que les recherches démontrent que l'accès à des aliments sains est essentiel pour favoriser l'apprentissage, le bien-être et le succès des élèves;

que Banques alimentaires Canada a rapporté qu'au cours du mois de mars dernier seulement, plus de 20 000 enfants ont eu recours à une banque alimentaire au Manitoba;

que le gouvernement provincial actuel investit dans l'avenir de la province en investissant dans l'alimentation de nos enfants;

que le gouvernement provincial a adopté un programme universel de nutrition pour s'assurer qu'aucun enfant n'aille à l'école le ventre vide;

qu'à partir de la prochaine année scolaire, le gouvernement provincial va bonifier les programmes de nutrition dans toutes les divisions scolaires afin que les enfants qui en ont besoin puissent avoir de quoi se nourrir, quelle que soit l'école qu'ils fréquentent,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à continuer d'investir dans l'avenir de la province en améliorant l'éducation, en nourrissant les enfants et en rendant la vie plus abordable pour les familles au Manitoba.

Il s'élève un débat.

M. MOYES intervient.

M. JACKSON, M^{me} DELA CRUZ, M. PERCHOTTE et M^{me} BYRAM posent des questions au député.

Le débat se poursuit.

M. JACKSON, M^{me} CROSS ainsi que MM. PERCHOTTE et LOISELLE interviennent. M^{me} BYRAM exerce son droit de parole jusqu'à midi et le conserve pour la reprise du débat.

TREIZE HEURES TRENTE

M. SANDHU, *président du Comité permanent du développement social et économique*, présente le septième rapport du Comité :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 27 mai 2024, à 18 heures, dans la salle 255 du Palais législatif.

Questions à l'étude :

- Projet de loi 29 — *Loi modifiant la Loi sur le contrôle des gilets de protection balistique et des véhicules blindés/The Body Armour and Fortified Vehicle Control Amendment Act*;
- projet de loi 30 — *Loi sur les richesses inexplicables (modification de la Loi sur la confiscation de biens obtenus ou utilisés criminellement et de la Loi sur les corporations)/The Unexplained Wealth Act (Criminal Property Forfeiture Act and Corporations Act Amended)*;
- projet de loi 31 — *Loi sur le stockage de carbone capté/The Captured Carbon Storage Act*;
- projet de loi 33 — *Loi n° 3 modifiant la Loi sur le changement de nom/The Change of Name Amendment Act (3)*;
- projet de loi 34 — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment Act*;
- projet de loi 36 — *Loi modifiant la Loi sur les professions de la santé réglementées/The Regulated Health Professions Amendment Act*;
- projet de loi 201 — *Loi modifiant la Loi sur les emblèmes du Manitoba (désignation de la pierre provinciale)/The Manitoba Emblems Amendment Act (Provincial Stone)*;
- projet de loi 211 — *Loi modifiant la Loi sur les conducteurs et les véhicules (plaques d'immatriculation des parcs du Manitoba)/The Drivers and Vehicles Amendment Act (Manitoba Parks Licence Plates)*.

Composition du Comité :

- M. BALCAEN;
- M^{me} CHEN;
- M. MOYES;
- M. NESBITT;
- M. PANKRATZ;
- M. SANDHU.

Le Comité a élu :

- M. SANDHU à la présidence;
- M^{me} CHEN à la vice-présidence.

Députés ne siégeant pas au Comité et étant intervenus :

- Ministre ASAGWARA;
- M. EWASKO;
- M. le *ministre* MOSES;
- M^{me} la *ministre* NAYLOR;
- M. le *ministre* WIEBE;
- M. WOWCHUK.

Exposés oraux :

Le Comité a entendu trois exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 31 — *Loi sur le stockage de carbone capté/The Captured Carbon Storage Act* :

David Grant	Particulier
Andrea Pelletier	Manitoba Energy Justice Coalition
Eric Reder	Wilderness Committee

Le Comité a entendu deux exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 33 — *Loi n° 3 modifiant la Loi sur le changement de nom/The Change of Name Amendment Act (3)* :

Jade Null	Particulier
Rowan Moyes	Sunshine House

Le Comité a entendu deux exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 36 — *Loi modifiant la Loi sur les professions de la santé réglementées/The Regulated Health Professions Amendment Act* :

George Fraser	Particulier
David Grant	Particulier

Exposés écrits :

Le Comité a reçu l'exposé écrit de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 31 — *Loi sur le stockage de carbone capté/The Captured Carbon Storage Act* :

Heather Fast	Particulier
--------------	-------------

Le Comité a reçu l'exposé écrit de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 201 — *Loi modifiant la Loi sur les emblèmes du Manitoba (désignation de la pierre provinciale)/The Manitoba Emblems Amendment Act (Provincial Stone)* :

Ben McGillivray	Particulier
-----------------	-------------

Projets de loi étudiés dont il a été fait rapport :

(N° 29) — *Loi modifiant la Loi sur le contrôle des gilets de protection balistique et des véhicules blindés/The Body Armour and Fortified Vehicle Control Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 30) — *Loi sur les richesses inexplicables (modification de la Loi sur la confiscation de biens obtenus ou utilisés criminellement et de la Loi sur les corporations)/The Unexplained Wealth Act (Criminal Property Forfeiture Act and Corporations Act Amended)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 31) — *Loi sur le stockage de carbone capté/The Captured Carbon Storage Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 33) — *Loi n° 3 modifiant la Loi sur le changement de nom/The Change of Name Amendment Act (3)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 34) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 36) — *Loi modifiant la Loi sur les professions de la santé réglementées/The Regulated Health Professions Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 201) — *Loi modifiant la Loi sur les emblèmes du Manitoba (désignation de la pierre provinciale)/The Manitoba Emblems Amendment Act (Provincial Stone)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 211) — *Loi modifiant la Loi sur les conducteurs et les véhicules (plaques d'immatriculation des parcs du Manitoba)/The Drivers and Vehicles Amendment Act (Manitoba Parks Licence Plates)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Sur la motion de M. SANDHU, le rapport du Comité est déposé.

Conformément au paragraphe 28(1) du *Règlement*, M^{mes} CROSS, COOK et SCHOTT ainsi que MM. WOWCHUK et BLASHKO font des déclarations de député.

M. MOYES dépose :

la demande d'avis datée du 28 mai 2024 sur une contravention à la *Loi sur les conflits d'intérêts des députés et des ministres* reprochée à M. JOHNSON;

(Document parlementaire n° 120)

la demande d'avis datée du 28 mai 2024 sur une contravention à la *Loi sur les conflits d'intérêts des députés et des ministres* reprochée à M. Cliff Cullen.

(Document parlementaire n° 121)

Les pétitions qui suivent sont présentées et lues devant l'Assemblée législative du Manitoba :

M. EWASKO — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à exempter tous les Manitobains de la taxe fédérale sur le carbone imposée à l'égard du chauffage domestique afin qu'ils bénéficient d'un répit dont ils ont tant besoin.

M. JACKSON — Demande visant à exhorter le premier ministre et la ministre du Transport et de l'Infrastructure à prioriser la reconstruction de la route provinciale à grande circulation n° 2 au cours de la saison de construction à venir et à exhorter le gouvernement provincial à inclure le tronçon de cette route qui traverse la ville de Souris dans ses plans de reconstruction.

L'Assemblée se forme en Comité des subsides.

La séance est levée à 17 heures et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

Tom Lindsey